

57 – CRETE DE L'ALPETTE (1864 m)

depuis LA BATIE (1050 m) ST BERNARD DU TOUVET

Montée: par le pas de l'Echarasson - 3 h Cat. 3
Descente: par le pas de l'Aup du Seuil - 1 h Cat. 1
Dénivellation: 820 m
Carte IGN : TOP25 3334 OT

Randonnée pittoresque et variée. Itinéraire bien balisé mais ne pas manquer le départ, à droite, du sentier vers 1430 m.

Les soixante derniers mètres (deux courts passages) avant le Pas délicats et exposés, nécessitent prudence et assurance.

Départ: Venant de St Hilaire et St Bernard du Touvet par la départementale 30, dans le hameau de La Bâtie prendre à gauche une route. Stationner au troisième virage au départ d'un chemin (pancarte) 1050 m.

MONTÉE

1050m		Suivre ce chemin. Au-dessus d'une villa il se transforme en sentier. Coupant une
1240m	0h30	route forestière s'élever au-delà sur une piste (pancartes).
1320m	0h40	Laissant à droite la montée pour l'Aup du Seuil elle vire à gauche (Sud- Pancartes).
1340m	1h00	Après un bon plat et une courte montée pierreuse rester attentif pour saisir à droite (cairn) le sentier peu marqué au départ.
1480m	1h20	Deux lacets au-dessus il revient au Nord en forêt et se rapproche de la paroi. Parvenu
1560m	1h30	à un couloir de pierres il attaque sa rive gauche herbeuse (flèches jaunes). Il le retrouve plus haut pour contourner un mur rocheux, et devant un second le traverse carrément pour grimper sa rive droite. Devant une paroi il lâche à nouveau celle-ci pour s'enfiler à gauche dans un couloir au-dessus duquel se présente une bifurcation .
1615m	1h40	Directe ou Cheminée.
		La Directe continue au Sud, étroite et dominant vertigineusement des escarpements rocheux. La Cheminée: s'y élever sans difficulté dans des traces herbeuses pour franchir une barre de deux mètres... sans danger mais peu aisée pour des non-initiés à l'escalade.
1660m	2h05	Les deux voies se rejoignent après une voûte rocheuse. Le sentier bute contre une paroi qu'il longe à gauche (Sud) la contournant puis la surmontant dans un passage facile.
		Continuer au-dessus dans l'herbe pour se trouver à nouveau au pied d'une barre de 3 ou 4 mètres à franchir. Deux courtes cordes à noeuds facilitent son passage délicat. Au-dessus une dernière barre se contourne par la droite en descendant quelque peu, puis en remontant une courte pente herbeuse suivie d'un bref passage rocheux. De bonnes prises facilitent son escalade délicate.
1720m	2h30	Nous sommes alors sur le plateau . Obliquer à droite dans des traces pour traverser en montant légèrement le flanc Ouest des crêtes de l'Alpette pour rejoindre facilement
1825m	2h55	le pas de l'Aup du Seuil (croix).
1864m	3h00	De là, apercevant la croix sommitale , y grimper en quelques minutes.

DESCENTE

		Revenir au pas de l'Aup du Seuil où l'on prend le sentier spacieux, bardé de barbelés au-dessus des escarpements pour protéger les bêtes durant leur transhumance.
1240m	0h45	Longeant la paroi en direction Sud, il domine alors tous ses lacets qui serpentent jusqu'à une croupe herbeuse (1450 m). Après celle-ci il file à droite (Sud) pour retrouver rapidement l'embranchement commun à la montée qui ramène à la route forestière , puis au-delà à la Bâtie.
1050m	1h00	